



La mairie de Sallanches (Haute-Savoie)
PHOTOPQR/LE DAUPHINE LIBERE

Bras de fer écolo

Haute-Savoie : la justice fait démolir une centrale hydroélectrique... flambant neuve

Par Marianne

Publié le 12/12/2022 à 13:59



Ecouter cet article Haute-Savoie : la justice fait démolir une centrale hydroélectri 00:00

Le tribunal administratif de Grenoble a ordonné le 6 décembre la destruction de la nouvelle centrale hydroélectrique de Sallanches (Haute-Savoie). La justice a donné raison à une association qui s'était opposée au projet, brandissant un préjudice pour la biodiversité.

Bataille judiciaire à deux pas du sommet du Mont-Blanc. La justice vient d'ordonner la démolition de la centrale hydroélectrique de Sallanches (Haute-Savoie)... qui vient à peine de sortir de terre. Alors qu'elle devait être inaugurée en grande pompe au début de l'année 2023, la petite centrale risque ainsi de finir en poussière : le tribunal administratif de Grenoble a annulé ce mardi 6 décembre l'autorisation préfectorale accordée au projet.

La justice a ainsi estimé « *que la micro-centrale, en entraînant une réduction du débit de l'eau de 50 %, était préjudiciable pour la biodiversité. D'autant qu'elle est installée juste en amont d'une zone classée réservoir biologique* » rapporte France 3 Auvergne-Rhône-Alpes.

De son côté, le maire de Sallanches, à l'initiative du projet, a vivement dénoncé cette décision. « En 2020, le tribunal aussi nous a donné raison, et cette fois, on nous ordonne de remettre le site en l'état, c'est incompréhensible », a confié l' élu qui ne décolère pas à France 3, confirmant ce lundi à la presse locale son intention de faire appel de la décision. La petite centrale de Sallanches a coûté 6 millions d'euros et devait permettre d'alimenter en électricité 1 200 foyers, soit 20 % de la population de la commune.